



 Chemin des Côtières 17107 Saintes Cédex Tél. 05 46 74 14 63 - Fax. 05 46 93 32 25 Courriel ce.0170058w@ac-poitiers.fr

INFO PRATIQUES

<u>La période de fermeture du lycée au public : du 13 juillet au soir au 25 août 2021 inclus</u>
(possibilité d'adresser un mél lors de la période de fermeture)

La date et les horaires de rentrée > Jeudi 2 septembre 2021 à 8h30 pour les internes,

Jeudi 2 septembre 2021 pour les autres élèves.
 Des informations détaillées seront publiées sur le site

Manuels scolaires:

Les manuels scolaires seront distribués aux élèves par l'établissement à la rentrée.

Transports scolaires

- A Saintes: BUSS 20 cours National Tél. 05 46 93 50 50 ou https://www.buss-saintes.com
- https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/transports-scolaires-en-charente-maritime ou Tel: 0800 73 01 46 (service gratuit) ou par mail à transcol17@nouvelle-aquitaine.fr

La direction



Année scolaire 2021-2022

 Chemin des Côtières 17107 Saintes Cédex Tél. 05 46 74 14 63 - Fax. 05 46 93 32 25 Courriel <u>ce.0170058w@ac-poitiers.fr</u>

L'Association Sportive (A.S.) de l'établissement

L'équipe EPS du lycée Bellevue a fait certains choix pédagogiques

- Proposer l'activité natation de sauvetage,
- Proposer l'activité badminton,
- Proposer l'activité danse,
- Mettre en commun le matériel UNSS et EPS.

Ces activités, très prisées des élèves, imposent de grosses dépenses de déplacements (trajet en bus, location de la piscine, environ 6000 €/ an) et de fonctionnement (raquettes + volants + sonos = 2000 €). Ce qui nous laisse, pour le reste de l'année, une marge de manœuvre assez restreinte pour assurer les autres activités : volley, acrosport (500 €/tapis) etc ...

Depuis toujours, l'aide apportée par les parents, lors de l'inscription des élèves, nous permet non seulement de prêter le matériel (gratuité des raquettes, contrairement à d'autres établissements), de fonctionner plus confortablement avec un matériel de qualité mais également de subvenir aux déplacements et frais liés aux différentes activités.

Pour continuer à proposer à vos enfants cet enseignement de qualité, nous demandons à tous les élèves du lycée, une participation annuelle facultative de 5 €uros (*Chèque à l'ordre de l'Association sportive du lycée Bellevue*).

<u>Ps : cette participation financière ne dispense pas de l'inscription à l'association sportive qui est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire.</u>

L'équipe EPS

